Les Compagnies
Loblaw
Limitée

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw annonce une croissance de 3,6 % du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et une augmentation de 8,8 % du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire pour le troisième trimestre

BRAMPTON, ONTARIO, le 19 novembre 2026 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le troisième trimestre clos le 10 octobre 2026[1)].

Loblaw a enregistré de solides résultats opérationnels et financiers au cours du troisième trimestre de 2026, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail ayant progressé de 3,6 % et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ayant augmenté de 8,8 %. Les résultats obtenus par la société depuis la clôture de la vente de PC Finance, le 1er juillet 2026, reflètent ses activités du secteur Vente au détail et la comptabilisation de sa quote-part du bénéfice net d'EQB Inc. (« EQB »). En raison du moment de la clôture de la transaction et du décalage entre les périodes de présentation de l'information financière, la société n'a comptabilisé l'apport d'EQB au bénéfice que pour un seul mois dans ses résultats du troisième trimestre. Pour l'ensemble de son secteur Vente au détail, Loblaw a continué de privilégier les offres axées sur la valeur, les récompenses personnalisées du programme de fidélisation PC Optimum^MC ainsi que les promotions percutantes, tant dans son réseau national de magasins que sur ses plateformes numériques. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est accru de 5,7 %, ce qui témoigne des solides résultats enregistrés pour les médicaments sur ordonnance et les services de soins de santé, attribuables aux médicaments de spécialité sur ordonnance et aux médicaments prescrits pour le traitement des maladies chroniques. La croissance du chiffre d'affaires tiré des articles de l'avant du magasin s'explique par la vigueur des ventes de produits de beauté et de produits en vente libre. Depuis le lancement de PC Assistant^MC à l'échelle du pays, plus de 4 millions de questions ont été posées à cet outil d'intelligence artificielle de la société, qui aide les Canadiens à trouver de l'information fiable et à mieux prendre en charge leur santé. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 2,8 %, du fait de l'apport des nouveaux magasins. L'inflation interne du prix des aliments de la société a été semblable à l'indice des prix à la consommation des aliments, et le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique a progressé de 16,9 % au cours du trimestre. Loblaw a poursuivi l'expansion stratégique de son réseau et a ouvert 18 magasins, dont 9 magasins à escompte et 7 pharmacies, offrant ainsi à un plus grand nombre de collectivités un accès à des aliments nutritifs et à des services de soins de santé essentiels.

« Les résultats de Loblaw pour le troisième trimestre témoignent des efforts constants que nous déployons afin d'offrir à nos clients la valeur, la qualité, le service et la commodité auxquels ils s'attendent, tant dans notre réseau de magasins en expansion que sur nos plateformes numériques », a déclaré Per Bank, Président et chef de la direction de Les Compagnies Loblaw Limitée. « Nos investissements dans nos principales activités de vente au détail et la solidité de nos actifs nous permettent de répondre aux besoins sans cesse changeants des Canadiens et de créer des possibilités de croissance rentable à long terme. »

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2026

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 19 857 millions de dollars, en hausse de 697 millions de dollars, ou 3,6 %.
    - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a augmenté de 0,6 % (2,0 % en 2025).
    - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix) a augmenté de 4,8 % (4,0 % en 2025), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant affiché une augmentation de 7,6 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des articles de l'avant du magasin ayant progressé de 1,6 %.
    - Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique a augmenté de 16,9 %.
- La marge brute du secteur Vente au détail exprimée en pourcentage[2)] s'est établie à 31,3 %, en hausse de 20 points de base.
- Le résultat d'exploitation du secteur Vente au détail s'est établi à 1 408 millions de dollars, en hausse de 9,7 %.
- Le montant ajusté du BAIIA[2)] s'est chiffré à 2 250 millions de dollars, pour une augmentation de 6,9 %.
    - Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,0 %, en baisse de 20 points de base.
- Le bénéfice net[3)] de la société s'est chiffré à 1 193 millions de dollars, en hausse de 50,3 %. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 1,03 $, pour une augmentation de 56,1 %. Le bénéfice net comprend le profit sur la vente de PC Finance, déduction faite des coûts de transaction, de 401 millions de dollars, qui est présenté dans les activités abandonnées.
- Le montant ajusté du bénéfice net[2), 3)] de la société s'est élevé à 857 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 4,8 %. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire[2)] s'est établi à 0,74 $, en hausse de 8,8 %.
    - La croissance de 8,8 % du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire[2)] tient compte d'un montant de 9 millions de dollars au titre de la quote-part du bénéfice net d'EQB revenant à la société, ce qui tient compte du bénéfice pour un mois et exclut celui des deux autres mois, puisque la vente de PC Finance a eu lieu le 1er juillet 2026 et que la date de clôture du trimestre d'EQB est le 31 juillet 2026.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire[2)] lié aux activités poursuivies s'est établi à 0,74 $, en hausse de 15,6 %.
- Les flux de trésorerie disponibles[2)] provenant du secteur Vente au détail se sont chiffrés à 324 millions de dollars, en baisse de 23 millions de dollars. Les dépenses d'investissement brutes se sont établies à 897 millions de dollars.
- La société a racheté et annulé 8,3 millions d'actions ordinaires à un coût de 524 millions de dollars.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Le tableau qui suit présente les principales mesures de rendement de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière représente les résultats de la société liés aux activités poursuivies (vente au détail). Les résultats de PC Finance ont été présentés en tant qu'activités abandonnées.

Pour les périodes closes le 10 octobre 2026 et le 4 octobre 2025 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**2026** **(16 semaines)**	2025[4)] (16 semaines)
Chiffre d'affaires	**19 857 $**	19 160 $
Marge brute[2)]	6 215 $	5 967 $
Marge brute exprimée en pourcentage[2)]	31,3 %	31,1 %
Résultat d'exploitation	**1 408 $**	1 284 $
Montant ajusté du résultat d'exploitation[2)]	1 417	1 318
Résultat lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(26) $	— $
Montant ajusté du bénéfice lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence[2)]	9	—
Montant ajusté du BAIIA[2)]	2 250 $	2 104 $
Montant ajusté de la marge du BAIIA[2)]	11,3 %	11,0 %
Montant ajusté du BAI[2)]	**1 426 $**	1 318 $
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	243 $	234 $
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**1 139 $**	1 050 $
Impôt sur le résultat	325 $	288 $
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat[2)]	304	298
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	22 $	16 $
Montant ajusté du BAIIA[2)] pour le total de la société	**2 250 $**	2 206 $
Activités poursuivies	2 250	2 104
Activités abandonnées	—	102
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	**1 193 $**	794 $
Activités poursuivies	792	746
Activités abandonnées	401	48
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société[2)]	**857 $**	818 $
Activités poursuivies	857	770
Activités abandonnées	—	48
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	**1,03 $**	0,66 $
Activités poursuivies	0,68	0,62
Activités abandonnées	0,35	0,04
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire[2)] (en dollars)	**0,74 $**	0,68 $
Activités poursuivies	0,74	0,64
Activités abandonnées	—	0,04
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	**1 160,7**	1 195,4

Le tableau qui suit présente une répartition du chiffre d'affaires total et du chiffre d'affaires des magasins comparables de la société.

Pour les périodes closes le 10 octobre 2026 et le 4 octobre 2025 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**2026 (16 semaines)**		2025 (16 semaines)			
	Chiffre d'affaires	**Chiffre d'affaires des magasins comparables**	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Variation (en $)	Variation (en %)
Secteur de l'alimentation au détail[i)]	**14 048 $**	**0,6 %**	13 666 $	2,0 %	382 $	2,8 %
Secteur des pharmacies au détail	**5 809**	**4,8 %**	5 494	4,0 %	315	5,7 %
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	**3 202**	**7,6 %**	2 953	5,9 %	249	8,4 %
Articles de l'avant du magasin	**2 607**	**1,6 %**	2 541	1,9 %	66	2,6 %
Chiffre d'affaires	**19 857 $**		19 160 $		697 $	3,6 %

i) En raison de la vente de PC Finance, le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail tient maintenant compte du chiffre d'affaires lié à Services le Choix du Président de 37 millions de dollars au troisième trimestre de 2026 (78 millions de dollars en 2025), qui est principalement attribuable au chiffre d'affaires de La Boutique Mobile[MC].

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Sauf indication contraire, toute l'information financière représente les résultats de la société liés aux activités poursuivies (vente au détail). Les résultats de PC Finance ont été présentés en tant qu'activités abandonnées.

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires s'est établi à 19 857 millions de dollars au troisième trimestre de 2026, en hausse de 697 millions de dollars, ou 3,6 %.

- Pour le secteur de l'alimentation au détail (Loblaw), le chiffre d'affaires s'est élevé à 14 048 millions de dollars, en hausse de 382 millions de dollars, et le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 0,6 % (2,0 % en 2025).
  - L'inflation interne du prix des aliments de la société a été semblable à l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin de 2,5 % (3,6 % en 2025).
  - Si l'on tient compte seulement du chiffre d'affaires des magasins comparables, l'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a diminué et la taille du panier d'épicerie s'est accrue.
- Pour le secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix), le chiffre d'affaires s'est établi à 5 809 millions de dollars, en hausse de 315 millions de dollars, et le chiffre d'affaires des magasins comparables s'est accru de 4,8 % (4,0 % en 2025).
  - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 7,6 % (5,9 % en 2025), ce qui est attribuable aux médicaments de spécialité sur ordonnance et aux médicaments prescrits pour le traitement des maladies chroniques. Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 3,9 % (2,8 % en 2025) et la valeur moyenne des ordonnances, de 4,3 % (3,7 % en 2025).
  - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des articles de l'avant du magasin a augmenté de 1,6 % (1,9 % en 2025), ce qui s'explique principalement par la hausse du chiffre d'affaires tiré des produits de beauté et des produits en vente libre.
- Au troisième trimestre de 2026, 18 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 1 magasin du secteur des pharmacies les a fermées. La superficie du secteur Vente au détail s'est établie à 74,2 millions de pieds carrés, ce qui représente une augmentation nette de 1,3 million de pieds carrés, ou 1,8 %, par rapport au troisième trimestre de 2025.

Marge brute[2)] La marge brute[2)] s'est établie à 6 215 millions de dollars au troisième trimestre de 2026, en hausse de 248 millions de dollars, ou 4,2 %. La marge brute exprimée en pourcentage[2)] s'est chiffrée à 31,3 %, en hausse de 20 points de base, en raison essentiellement des avantages réalisés par suite des initiatives stratégiques.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation s'est établi à 1 408 millions de dollars au troisième trimestre de 2026, en hausse de 124 millions de dollars, ou 9,7 %.

Résultat lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence À compter du troisième trimestre de 2026, la société a commencé à comptabiliser dans ses résultats financiers consolidés sa quote-part du bénéfice net d'EQB, qui représente environ 20 % des actions ordinaires émises et en circulation d'EQB. Les exercices et les trimestres de la société et d'EQB n'ont pas la même date de clôture. En raison du décalage entre les périodes de présentation de l'information financière et le moment de la clôture de la vente de PC Finance, la société n'a comptabilisé le bénéfice d'EQB que pour un seul mois, au troisième trimestre de 2026.

La perte liée aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence s'est établie à 26 millions de dollars au troisième trimestre de 2026 et tient compte de charges de 35 millions de dollars, liées principalement aux provisions pour pertes sur créances initiales comptabilisées par EQB lors de l'acquisition de PC Finance. Le montant ajusté du bénéfice lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence[2)] s'est établi à 9 millions de dollars.

Montant ajusté du BAIIA[2)] Le montant ajusté du BAIIA[2)] s'est chiffré à 2 250 millions de dollars au troisième trimestre de 2026, en hausse de 146 millions de dollars, ou 6,9 %, en raison d'une augmentation de la marge brute[2)] et du montant ajusté du bénéfice lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence[2)], qui a été partiellement contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives.

Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,0 %, soit une baisse favorable de 20 points de base, du fait essentiellement du levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires, en partie contrebalancé par les coûts additionnels liés à l'ouverture de nouveaux magasins et à l'installation de distribution automatisée.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 838 millions de dollars au troisième trimestre de 2026, en hausse de 38 millions de dollars, ou 4,8 %, en raison essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des actifs loués et des immobilisations corporelles en lien avec l'ouverture de nouveaux magasins et l'installation de distribution automatisée, en partie contrebalancée par une diminution de l'amortissement des actifs liés aux TI.

Activités abandonnées Comme il a été précédemment annoncé en 2025, la société a conclu une entente avec EQB, aux termes de laquelle EQB a fait l'acquisition de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), ainsi que de certaines autres entités affiliées (collectivement, « PC Finance ») (la « vente de PC Finance »). Le 1er juillet 2026, Loblaw a réalisé la vente de PC Finance pour une contrepartie totale de 1 234 millions de dollars. La vente de PC Finance a donné lieu, au troisième trimestre de 2026, à la comptabilisation d'un profit sur la vente, déduction faite des coûts de transaction, de 432 millions de dollars, avant impôt sur le résultat (profit après impôt de 401 millions de dollars). Pour l'exercice à ce jour, le profit sur la vente, déduction faite des coûts de transaction, s'est établi à 413 millions de dollars, avant impôt sur le résultat (profit après impôt de 386 millions de dollars). Au troisième trimestre de 2026 et pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé des coûts de transaction et autres coûts connexes de 4 millions de dollars et de 23 millions de dollars, respectivement, en lien avec la vente de PC Finance. La contrepartie totale et le profit sur la vente connexe sont provisoires et pourraient être ajustés conformément aux modalités de l'entente.

Autres questions liées aux activités Après la clôture du troisième trimestre de 2026, soit le 18 novembre 2026, la société a vendu à LGI Healthcare Solutions Inc. sa participation dans QHR Technologies Inc. pour une contrepartie en trésorerie d'environ 236 millions de dollars. Le profit sur la vente est en cours de finalisation et sera comptabilisé au quatrième trimestre de 2026.

PERSPECTIVES[1)]

Loblaw continuera de viser l'excellence en matière de vente au détail tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance, dans le but d'enregistrer des résultats opérationnels et financiers stables en 2026. Les secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins courants des Canadiens. En 2026, en incluant l'incidence de la comptabilisation du bénéfice d'EQB pour un seul mois, au troisième trimestre de 2026, et en excluant l'incidence de la 53e semaine en 2025, la société continue de s'attendre à ce que :

- ses activités du secteur Vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire[2)] se situe dans le haut de la fourchette à un chiffre;
- les investissements en capital bruts dans son réseau de magasins et ses centres de distribution soient d'environ 2,4 milliards de dollars;
- le remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Au cours du troisième trimestre de 2026, la société a racheté 8,3 millions d'actions ordinaires aux fins d'annulation pour un coût de 524 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, la société a racheté 27,3 millions d'actions ordinaires aux fins d'annulation pour un coût de 1 724 millions de dollars.

De temps à autre, la société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du troisième trimestre de 2026, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,155183 $ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2026 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2026.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers suivants : la marge brute; la marge brute exprimée en pourcentage; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté du bénéfice avant charges financières et impôt sur le résultat (le « montant ajusté du BAI »); le montant ajusté du bénéfice lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; et le chiffre d'affaires des magasins comparables. La société estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance financière consolidée sous-jacente de la société, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance financière sous-jacente de la société et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance financière sous-jacente. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Les résultats de PC Finance ont été présentés séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats actuels et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière représente les résultats de la société liés aux activités poursuivies (vente au détail).

Sommaire des mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Le tableau qui suit présente sommairement les différences entre les mesures financières conformes aux PCGR et les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de la société.

Pour les périodes closes le 10 octobre 2026 et le 4 octobre 2025 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**2026 (16 semaines)**			2025[4] (16 semaines)		
	Mesures conformes aux PCGR	**Éléments d'ajustement**	**Mesures non conformes aux PCGR[2]**	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR[2]
BAIIA	**2 220 $**	**30 $**	**2 250 $**	2 084 $	20 $	2 104 $
Résultat d'exploitation	**1 408 $**	**9 $**	**1 417 $**	1 284 $	34 $	1 318 $
Résultat lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**(26)**	**35**	**9**	—	—	—
Bénéfice avant charges financières et impôt sur le résultat (BAI)	**1 382 $**	**44 $**	**1 426 $**	1 284 $	34 $	1 318 $
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	**243**	**—**	**243**	234	—	234
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**1 139 $**	**44 $**	**1 183 $**	1 050 $	34 $	1 084 $
Déduire (ajouter) les éléments suivants :						
Impôt sur le résultat	**325**	**(21)**	**304**	288	10	298
Participations ne donnant pas le contrôle	**22**	**—**	**22**	16	—	16
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	**792 $**	**65 $**	**857 $**	746 $	24 $	770 $
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités abandonnées	**401**	**(401)**	**—**	48	—	48
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	**1 193 $**	**(336) $**	**857 $**	794 $	24 $	818 $
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	**1,03 $**	**(0,29) $**	**0,74 $**	0,66 $	0,02 $	0,68 $
Activités poursuivies	**0,68**	**0,06**	**0,74**	0,62	0,02	0,64
Activités abandonnées	**0,35**	**(0,35)**	**—**	0,04	—	0,04
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué (en millions)	**1 160,7**	**—**	**1 160,7**	1 195,4	—	1 195,4

Marge brute et marge brute exprimée en pourcentage Le tableau qui suit présente le rapprochement de la marge brute avec le chiffre d'affaires qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et la prise de décisions concernant ses activités courantes.

La marge brute exprimée en pourcentage correspond à la marge brute, divisée par le chiffre d'affaires.

Pour les périodes closes le 10 octobre 2026 et le 4 octobre 2025 (en millions de dollars canadiens)	**2026 (16 semaines)**	2025 (16 semaines)
Chiffre d'affaires	**19 857 $**	19 160 $
Coût des ventes	**13 642**	13 193
Marge brute	**6 215 $**	5 967 $

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAI, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation, du montant ajusté du BAI et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice avant charges financières et impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère que ces mesures sont utiles pour l'évaluation de la performance de ses activités courantes et de sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par le chiffre d'affaires.

Pour les périodes closes le 10 octobre 2026 et le 4 octobre 2025 (en millions de dollars canadiens)	**2026** **(16 semaines)**	2025[4)] (16 semaines)
Bénéfice avant charges financières et impôt sur le résultat	**1 382 $**	1 284 $
Ajouter : Perte liée aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**26**	—
Résultat d'exploitation	**1 408 $**	1 284 $
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	**14 $**	14 $
Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle[MD]	**—**	30
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	**—**	2
Ajustement de la juste valeur des placements	**(1)**	(11)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	**(4)**	(1)
Éléments d'ajustement	**9 $**	34 $
Montant ajusté du résultat d'exploitation	**1 417 $**	1 318 $
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Perte liée aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**(26) $**	— $
Ajustements du bénéfice lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**35**	—
Montant ajusté du BAI	**1 426 $**	1 318 $
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	**838 $**	800 $
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	**(14)**	(14)
Montant ajusté du BAIIA	**2 250 $**	2 104 $

Le montant ajusté du BAIIA a été touché par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark Health Group L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises sera d'environ 30 millions de dollars en 2026 et par la suite.

L'acquisition de Lifemark Health Group (« Lifemark ») en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Cessation progressive des activités d'optique de Theodore & Pringle Au troisième trimestre de 2025, la société a conclu avec Specsavers Canada Inc. (« Specsavers ») une entente visant l'ouverture de magasins Specsavers dans les magasins d'alimentation sélectionnés de Loblaw au Canada, ce qui a entraîné la cessation progressive des activités d'optique de *Theodore & Pringle*. En conséquence, la société a comptabilisé, dans les frais de vente et charges générales et administratives, des charges de 30 millions de dollars liées principalement à la réduction de la valeur du matériel optique, à la main-d'œuvre et à d'autres coûts de fermeture.

Perte sur la vente d'immeubles non exploités Au troisième trimestre de 2026, la société n'a comptabilisé aucun profit ni aucune perte lié à la vente d'un immeuble non exploité à un tiers (perte de 2 millions de dollars en 2025).

Ajustement de la juste valeur des placements La société détient certains placements, notamment dans le fonds de capital de risque, qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Toute variation de la juste valeur de ces placements est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2026, l'ajustement de la juste valeur de ces placements est considéré comme un élément d'ajustement. Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du Rapport du troisième trimestre de 2026 à l'intention des actionnaires de la société.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises sous-jacentes et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Ajustements du bénéfice lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence À compter du troisième trimestre de 2026, la société a commencé à comptabiliser dans ses résultats financiers consolidés sa quote-part du bénéfice net d'EQB sur la base de l'information accessible au public la plus récente, et ce, aux dates de clôture trimestrielles et annuelles de la société. Au troisième trimestre de 2026, la perte liée aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de la société tenait compte de charges de 35 millions de dollars, attribuables principalement aux provisions pour pertes sur créances initiales comptabilisées par EQB lors de l'acquisition de PC Finance.

Montant ajusté du BAI lié aux activités abandonnées, montant ajusté du BAI pour le total de la société, montant ajusté du BAIIA lié aux activités abandonnées et montant ajusté du BAIIA pour le total de la société Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAI et du montant ajusté du BAIIA liés aux activités abandonnées avec le bénéfice avant charges financières et impôt sur le résultat lié aux activités abandonnées, ce qui est rapproché avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités abandonnées qui est présenté dans les états financiers consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA lié aux activités abandonnées et sur la base du total de la société comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance des activités pour le total de la société et des activités abandonnées et de sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Pour les périodes closes le 10 octobre 2026 et le 4 octobre 2025 (en millions de dollars canadiens)	**2026** **(16 semaines)**	2025[4)] (16 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités abandonnées[i)]	**401 $**	48 $
Ajouter l'incidence des éléments suivants :		
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières[i)]	**—**	39
Impôt sur le résultat[i)]	**31**	5
Bénéfice avant charges financières et impôt sur le résultat lié aux activités abandonnées[i)]	**432 $**	92 $
Déduire l'incidence de l'élément suivant :		
Profit sur la vente de PC Finance, déduction faite des coûts de transaction	**(432) $**	— $
Éléments d'ajustement	**(432) $**	— $
Montant ajusté du BAI lié aux activités abandonnées	**— $**	92 $
Montant ajusté du BAI (se reporter au tableau ci-dessus)	**1 426**	1 318
Montant ajusté du BAI pour le total de la société	**1 426 $**	1 410 $
Montant ajusté du BAI lié aux activités abandonnées	**— $**	92 $
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles liés aux activités abandonnées	**—**	10
Montant ajusté du BAIIA lié aux activités abandonnées	**— $**	102 $
Montant ajusté du BAIIA (se reporter au tableau ci-dessus)	**2 250**	2 104
Montant ajusté du BAIIA pour le total de la société	**2 250 $**	2 206 $

i) Voir la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées », du Rapport du troisième trimestre de 2026 à l'intention des actionnaires de la société pour plus de précisions.

Le montant ajusté du BAIIA lié aux activités abandonnées a été touché par ce qui suit :

Profit sur la vente de PC Finance, déduction faite des coûts de transaction Le 1er juillet 2026, Loblaw a réalisé la vente de PC Finance pour une contrepartie totale de 1 234 millions de dollars. La vente de PC Finance a donné lieu, au troisième trimestre de 2026, à la comptabilisation d'un profit sur la vente, déduction faite des coûts de transaction, de 432 millions de dollars, avant impôt sur le résultat (profit après impôt de 401 millions de dollars). Au troisième trimestre de 2026 et pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé des coûts de transaction et autres coûts connexes de 4 millions de dollars et de 23 millions de dollars, respectivement, en lien avec la vente de PC Finance. La contrepartie totale et le profit sur la vente connexe sont provisoires et pourraient être ajustés conformément aux modalités de l'entente.

Montant ajusté du bénéfice lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence
Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence avec le résultat lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance de ses activités d'investissement liées à ces participations.

Pour les périodes closes le 10 octobre 2026 et le 4 octobre 2025 (en millions de dollars canadiens)	**2026** **(16 semaines)**	2025 (16 semaines)
Résultat lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**(26) $**	— $
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :		
Ajustements du bénéfice lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence[i)]	**35**	—
Montant ajusté du bénéfice lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**9 $**	— $

i) Voir les précisions sur l'élément d'ajustement à la section ci-dessus portant sur le rapprochement du montant ajusté du BAIIA, une mesure non conforme aux PCGR.

Montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat et du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec le bénéfice avant impôt sur le résultat et l'impôt sur le résultat qui sont présentés dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat et le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat.

Pour les périodes closes le 10 octobre 2026 et le 4 octobre 2025 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**2026** **(16 semaines)**	2025[4)] (16 semaines)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**1 139 $**	1 050 $
Ajouter : Incidence des éléments d'ajustement[i)]	**44**	34
Montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat[i)]	**1 183 $**	1 084 $
Impôt sur le résultat	**325 $**	288 $
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat[i)]	**2**	10
Impôt différé au titre des différences temporaires liées aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**3**	—
Impôt différé au titre de l'écart externe lié à la vente de PC Finance	**(26)**	—
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	**304 $**	298 $
Taux d'impôt effectif	**28,5 %**	27,4 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	**25,7 %**	27,5 %

i) Au troisième trimestre de 2026, le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat a été touché par des éléments d'ajustement liés au résultat d'exploitation de 9 millions de dollars (34 millions de dollars en 2025) et des ajustements du bénéfice lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 35 millions de dollars (néant en 2025). Voir la liste des éléments d'ajustement et les précisions les concernant à la section ci-dessus portant sur le rapprochement du montant ajusté du BAIIA, une mesure non conforme aux PCGR.

Impôt différé au titre de l'écart externe lié à la vente de PC Finance Au troisième trimestre de 2026, la société a comptabilisé une charge d'impôt différé de 26 millions de dollars, composée d'une charge d'impôt différé de 126 millions de dollars à l'égard des différences temporaires au titre de son nouveau placement dans EQB, ce qui a été en partie contrebalancé par la reprise d'une charge d'impôt différé de 100 millions de dollars précédemment comptabilisée à l'égard des différences temporaires liées à son placement dans PC Finance.

Impôt différé au titre des différences temporaires liées aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence Au troisième trimestre de 2026, la société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé de 3 millions de dollars à l'égard des différences temporaires liées au bénéfice tiré de son placement dans EQB.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires lié aux activités poursuivies et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, puis avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies qui sont présentés dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires lié aux activités poursuivies et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 10 octobre 2026 et le 4 octobre 2025 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**2026** **(16 semaines)**	2025[4)] (16 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	**1 193 $**	794 $
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	**401**	48
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	**792 $**	746 $
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	**792 $**	746 $
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	**792 $**	746 $
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	**65**	24
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	**857 $**	770 $
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	**857 $**	770 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	**1 160,7**	1 195,4

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire qui sont présentés dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées.

	2026 (16 semaines)		2025[4] (16 semaines)	
Pour les périodes closes le 10 octobre 2026 et le 4 octobre 2025 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)	**Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société**	**Bénéfice net dilué par action ordinaire**	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Activités poursuivies	**792 $**	**0,68 $**	746 $	0,62 $
Activités abandonnées	**401**	**0,35**	48	0,04
Montant présenté	**1 193 $**	**1,03 $**	794 $	0,66 $
Activités poursuivies	**792 $**	**0,68 $**	746 $	0,62 $
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustements du bénéfice lié aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**35 $**	**0,03 $**	— $	— $
Impôt différé au titre de l'écart externe lié à la vente de PC Finance	**26**	**0,02**	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	**10**	**0,01**	10	0,01
Cessation progressive des activités d'optique de *Theodore & Pringle*	**—**	**—**	22	0,02
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	**—**	**—**	3	—
Ajustement de la juste valeur des placements	**(1)**	**—**	(10)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	**(2)**	**—**	(1)	—
Impôt différé au titre des différences temporaires liées aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**(3)**	**—**	—	—
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	**65 $**	**0,06 $**	24 $	0,02 $
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	**857 $**	**0,74 $**	770 $	0,64 $
Activités abandonnées	**401 $**	**0,35 $**	48 $	0,04 $
Déduire l'incidence de l'élément suivant :				
Profit sur la vente de PC Finance, déduction faite des coûts de transaction	**(401) $**	**(0,35) $**	— $	— $
Éléments d'ajustement liés aux activités abandonnées	**(401) $**	**(0,35) $**	— $	— $
Montant ajusté au titre des activités abandonnées	**— $**	**— $**	48 $	0,04 $
Montant ajusté pour le total de la société	**857 $**	**0,74 $**	818 $	0,68 $

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente le rapprochement des entrées nettes liées aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent la mesure appropriée pour l'évaluation de la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

	2026 (16 semaines)			2025 (16 semaines)		
Pour les périodes closes le 10 octobre 2026 et le 4 octobre 2025 (en millions de dollars canadiens)	**Activités poursuivies**	**Activités abandonnées**	**Total**	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	**1 868 $**	**111 $**	**1 979 $**	1 640 $	111 $	1 751 $
Moins :						
Dépenses d'investissement[i)]	**897**	**—**	**897**	674	11	685
Intérêts payés	**95**	**—**	**95**	91	51	142
Paiements au titre de la location, montant net	**552**	**—**	**552**	528	—	528
Flux de trésorerie disponibles	**324 $**	**111 $**	**435 $**	347 $	49 $	396 $

i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période considérée. Les dépenses d'investissement pour la période close le 10 octobre 2026 comprenaient des paiements anticipés de 108 millions de dollars transférés aux immobilisations corporelles.

Chiffre d'affaires des magasins comparables Le chiffre d'affaires des magasins comparables correspond au chiffre d'affaires des magasins exploités pendant les deux périodes comparables, y compris les magasins ayant subi une relocalisation, une conversion, une expansion, une réduction ou une rénovation. La société estime que cette mesure est utile pour l'évaluation des tendances en matière de ventes, compte non tenu de l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Résultats d'exploitation consolidés », « Résultats d'exploitation » et « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et d'autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans son Rapport annuel de 2025 et dans sa notice annuelle 2025 pour l'exercice clos le 3 janvier 2026.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le plus important détaillant au pays. Les activités de vente au détail poursuivies de la société se composent de plusieurs secteurs d'exploitation et représentent maintenant le seul secteur à présenter, en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent. Toutes les activités importantes sont exercées au Canada. Le secteur comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés ainsi que les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires et des sites de commerce électronique, et inclut des pharmacies situées en magasin, les services de soins de santé, les produits de santé et de beauté, les vêtements, les articles de marchandise générale, les produits et services sans fil, le programme de fidélisation PC Optimum^{MC}, et les activités complémentaires, notamment la chaîne d'approvisionnement en tant que service, les médias de détail et les données, de même que Lifemark. La société offrait également des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, ainsi que des services de courtage d'assurance par l'intermédiaire de PC Finance, jusqu'à sa vente à EQB Inc., le 1er juillet 2026. Les résultats de PC Finance, déduction faite des éliminations intersectorielles, ont été présentés séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats actuels et comparatifs de la société.

Rapport annuel de 2025 et Rapport du troisième trimestre de 2026 à l'intention des actionnaires

Le Rapport annuel de 2025 et le Rapport du troisième trimestre de 2026 à l'intention des actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedarplus.ca.

Investisseurs
Roy MacDonald
Vice-président, Relations avec les investisseurs
investor@loblaw.ca

Médias
Scott Bonikowsky
Vice-président principal, Affaires corporatives et communications
pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités de réglementation en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et au Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, l'ancienne filiale de la société, qui a été acquise par EQB le 1er juillet 2026. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société à loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Loblaw tiendra une téléconférence et une webémission le 19 novembre 2026 à 10 h (HE).

Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » à loblaw.ca. Préinscription possible. Il est également possible de participer par téléphone en composant le 647-932-3411 ou, sans frais, le 1-800-715-9871. La webdiffusion sera archivée après l'événement en direct et pourra être écoutée pendant 12 mois.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Loblaw à l'adresse loblaw.ca.

Journée des investisseurs de 2026 : La vente au détail et au-delà

Le 9 septembre 2026, Loblaw a tenu une Journée des investisseurs au cours de laquelle elle a présenté sa stratégie pour ses principaux secteurs d'activité de détail et ses plateformes de croissance émergentes.

Pour visionner l'enregistrement de l'événement ou télécharger la présentation, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca.

Notes de fin du communiqué de presse

1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du troisième trimestre de 2026 à l'intention des actionnaires de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedarplus.ca et à loblaw.ca.
2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
3) Le bénéfice net représente le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires.
4) Certains chiffres ont été retraités en raison de la modification des éléments d'ajustement liés aux mesures financières non conformes aux PCGR. Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du Rapport du troisième trimestre de 2026 à l'intention des actionnaires de la société.